

Territoire post-industriel en transition: entre vulnérabilité contemporaine et résilience territoriale. Les cas de Manchester et de Charleroi

By/Par | **Jérémy Cenci^{1,2}, J-A. Pouleur³, V. Becue¹**

(1) Département Projets, Ville, Territoire, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université de Mons, Mons, Belgique

(2) Unité de Formation et de Recherche en Géographie et Aménagement, Université de Lille, Villeneuve d'Ascq, France

(3) Département Architecture et Société, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Université de Mons, Mons, Belgique

ABSTRACT

Post-industrial territorial vulnerability means that strategic decisions must be made in terms of rehabilitating, re-categorising and/or demolishing existing structures, and this may target individual buildings, entire neighbourhoods, or even the zone as a whole. The research targets the issues involved in re-categorising the derelict land in Val-de-Sambre on the Franco-Belgian border from the industrial period (1850–1950) to today, the aim being to change its image by incorporating the territorial resilience paradigm. For several decades now, the collective unconscious has viewed the area, symbolised by its two main urban centres (Charleroi and Maubeuge), as grim and shabby. Could resilience point the way to a future for the traditional industrial regions of Europe (régions européennes de tradition industrielle – R.E.T.I.)?

Keywords: vulnerability, territorial resilience, conversion, brownfield sites, territory in transition

RÉSUMÉ

La vulnérabilité territoriale post-industrielle implique des choix stratégiques en matière de réhabilitation, de requalification ou de destruction d'un patrimoine existant, qu'il soit à l'échelle du bâti, du quartier, voire de l'ensemble d'un territoire. La recherche cible la problématique de requalification des friches du Val-de-Sambre, territoire transfrontalier franco-belge, de la période industrielle (1850-1950) jusqu'à aujourd'hui en vue de l'amélioration de son image par l'intégration du paradigme de résilience territoriale. Depuis plusieurs décennies, l'estampe de ce territoire, avec pour symbole deux centres urbains (Charleroi et Maubeuge), reste souvent dans l'inconscient collectif obscur et morose. Quels peuvent-être les vecteurs d'un redressement territorial durable et les indicateurs de résilience de ces régions européennes de tradition industrielle (R.E.T.I.) ?

Mots-clés : vulnérabilité, résilience territoriale, reconversion, friches industrielles, territoire en transition

JEL Classification: R58, L16

INTRODUCTION

La révolution industrielle a, dès le XIX^e siècle, marqué l'organisation spatiale, socio-économique et culturelle des territoires. Images de carte postale et de fierté nationale transformée en quelques décennies en mausolée renforce la perception de l'impermanence du système spatial. Le déploiement des bassins industriels est défini comme « un système dynamique d'agencement territorial dicté par l'impératif du rendement optimum de l'industrie lourde lors de la phase d'exploitation intensive [...] » (Leboutte, 2001). Il engage deux modes d'urbanisation spécifiques. Dans un premier modèle, l'industrialisation d'un territoire fait émerger des villes-champignons. Dans le second, l'industrie s'organise et s'étend en périphérie des centres historiques de villes préexistantes (parfois proto-industrielles). Dans cet article, nous tenterons de dégager la spécificité urbanistique de ce second modèle. Nous analyserons, plus précisément, le problème de l'intégration et de la mutation d'un système industriel désormais vulnérable face au système urbain préexistant.

Le déclin industriel a grevé les paysages de friches. La plupart du temps, les acteurs politiques choisissent de les laisser à l'abandon ou de les détruire pour se débarrasser de l'image négative qu'elles véhiculent. Ces stigmates de l'ère industrielle font maintenant partie de notre paysage et constituent un nouveau patrimoine matériel et immatériel. Pour les collectivités entrevoyant leurs potentialités spatiales, foncières et culturelles, elles sont depuis plusieurs décennies et dans certaines régions appréhendées positivement comme des espaces de voisinage à reconquérir et, par-là, revalorisées. (Senecal & Saint-Laurent, 1999). Ces espaces délaissés s'inscrivent généralement au cœur des centres urbains ou en périphérie des grandes villes, généreusement desservies en transport routier. Confrontées à l'augmentation de la périurbanisation, enchainant l'évolution démographique en Europe, les collectivités se trouvent face à un problème majeur : la demande d'espace à bâtir est supérieure à l'offre disponible. La réponse des politiques d'aménagements territoriales est double. Il faut, soit utiliser de nouveaux espaces verts (bois ou agricole) ; soit, dans le cas d'une agglomération développée par l'industrie, utiliser les friches.

Quelques exemples attestent que la réussite d'une reconversion de sites industriels n'implique pas le déni de l'histoire des lieux. Au contraire, le choix d'une nouvelle programmation peut la mettre en perspective, la déployer sans l'effacer. Cette recherche a pour principale ambition d'analyser ces territoires ayant perdu leurs identités suite, d'un côté, à la désindustrialisation et, de l'autre côté, à l'image négative qui en ressort ; ces deux facteurs impliquant une vulnérabilité notamment du point de vue de la relance économique. Plus précisément encore, il va s'agir d'étudier un territoire existant ayant subi ces troubles et les ayant surmontés pour en tirer l'essence, les outils et les arcanes méthodologiques de reconstruction par l'intégration du paradigme de résilience territoriale. La résilience des territoires et des villes est plus que significative : d'ici 2030, plus de 60 % de la population mondiale résidera en villes (Fiksel, 2006).

Le choix de notre territoire d'étude se porte sur celui du Val-de-Sambre, territoire transfrontalier (franco-belge), plus particulièrement sur l'agglomération carolorégienne, ayant subi les ecchymoses de cette désindustrialisation. La Wallonie possède plus de 10.000

hectares de terrains abandonnés. Ceux-ci sont parfois lourdement pollués, mais ont un potentiel foncier intéressant. Ces zones, empreintes d'un passé récent, peuvent-elles ou non constituer un atout majeur ? Le coût de la dépollution, principal obstacle à leurs réhabilitations, est-il supérieur au bénéfice du renouvellement de l'image ? Dans la première partie de cet article, l'étude du cas de Manchester nous permettra, après avoir défini les notions de vulnérabilité contemporaine et de résilience, de développer la méthode d'intégration des termes dans le cadre d'un territoire post-industriel potentiellement résilient. Dans la seconde partie, nous mettrons en exergue ces premiers résultats et, après d'éventuelles modifications, nous transposerons sur le territoire d'étude, celui du Val-de-Sambre.

MÉTHODOLOGIE

Un cadrage empirique d'un système spatial par les notions de vulnérabilité contemporaine et de résilience territoriale permet de dégager une méthodologie d'application théorique et systémique. Dans un premier temps, ce schéma est appliqué sur un territoire (Manchester) pour mettre en avant ses capacités de réaction. Dans un second temps, il pourra être testé sur notre territoire d'étude.

Vulnérabilité contemporaine et résilience d'un système spatial théorique

La vulnérabilité d'un territoire renvoie, outre à une connotation négative intrinsèque du terme même, à l'existence d'éléments susceptibles de générer un dysfonctionnement au sein d'un système urbain ou rural (Adger, 1999). Produits de la confrontation des risques, ces éléments sont susceptibles de diffuser une perturbation ponctuelle, voire une défaillance généralisée à long terme à l'ensemble d'un système spatial. L'analyse de la vulnérabilité d'un territoire peut être proposée comme un outil de prévention mettant en exergue la sensibilité d'un territoire fragilisé. Cette approche systémique permet de poser un diagnostic, qui pourrait conduire, à moyen terme, à des interventions de contrôle et de gestion des risques. Le concept de risque prend sens au croisement de deux autres concepts : ceux de l'aléa et de l'enjeu majeur. Selon Metzger et D'Ercole, « ce lien étroit entre enjeux majeurs et territoire implique la transmission inévitable de la vulnérabilité d'un enjeu majeur identifié et localisé, à l'ensemble d'un territoire. Autrement dit, la vulnérabilité d'un territoire peut s'appréhender par la vulnérabilité de ses enjeux majeurs » (Metzger & D'Ercole, 2009). Sur un territoire post-industriel, nous isolons deux sortes de vulnérabilités correspondant à deux époques différentes : la vulnérabilité propre à l'époque industrielle et la vulnérabilité contemporaine. Dans le premier cas, l'industrialisation s'est déployée sans plans globaux de réflexion et d'urbanisation. La gouvernance a généré une vision réactive : suite à la crise du charbon, l'économie quasi mono fonctionnelle des territoires fut abandonnée en moins d'une décennie au profit des pays de l'Europe de l'Est¹. Cet abandon a donné lieu une crise sociale sans précédent. Dans un second cas, la

¹ Nous entendons par mono fonctionnalité : la sidérurgie et la verrerie liées à l'extraction charbonnière

vulnérabilité, se manifeste à travers les empreintes et les stigmates qui marquent un territoire post-industriel lorsque la gouvernance n'a pas permis de les réemployer ou de les transformer faute d'une vision globale stratégique de l'aménagement du territoire. Victime d'une image négative liée à un paysage assombri et déstructuré par l'industrialisation massive, le patrimoine (matériel ou immatériel) est le plus souvent méconnu des néophytes. Cet héritage est déprécié pour deux raisons : d'abord, il permet de privilégier une urbanisation massive sur d'autres sites ; ensuite, il camoufle temporairement l'ombre du passé. Chaque système spatial est donc affecté, à de multiples échelles, de vulnérabilité.

Initialement issue du vocabulaire technique de la physique, la résilience est la déformation graduelle d'un matériau. Celui-ci a la capacité de retrouver son état initial à la suite d'un choc ou d'une pression continue. La résilience caractérise ainsi la fragilisation (et donc la vulnérabilité) du matériau concerné. Introduit en 1973 dans le domaine de l'écologie, le concept de résilience définit la double capacité d'un écosystème à s'adapter (et donc à évoluer naturellement) et à se régénérer d'un aléa naturel de manière progressive (Holling, 1973). En écologie, ce concept permet d'inscrire les phénomènes d'adaptabilité et d'évolution du système vulnérable dans des trajectoires éventuellement différentes alors que la science de la physique astreint la notion à un état initial. En psychologie, la notion s'affine encore puisqu'elle s'applique alors à l'histoire de l'homme dans une perspective évolutionniste. Il implique par conséquent la vulnérabilité de l'homme par rapport à son environnement. Précurseur de la résilience en psychologie, Cyrulnik évoque que « résilier un engagement signifie aussi ne plus être prisonnier d'un passé, s'en dégager. La résilience n'a rien à voir avec une prétendue invulnérabilité ou une qualité supérieure de certains, mais avec la capacité de reprendre une vie humaine malgré la blessure, sans se fixer sur cette blessure. » (Cyrulnik & Seron, 2004). Adapté à la géographie et l'aménagement du territoire, le concept de résilience définit la capacité d'anticiper un aléa ou une vulnérabilité, de s'y adapter et de se rétablir en se rapprochant de l'état du système spatial initial (Madni, 2007). En nous appuyant sur cet état de l'art, nous pouvons encore préciser la définition de la résilience d'un système spatial dans le cadre de son application à un espace multi échelles, rural ou urbain, subissant ou ayant subi un ou plusieurs impact(s) direct(s) ou indirect(s). Ces risques spatiaux, résultants d'aléas et d'enjeux majeurs, sont liés à chaque système complexe et impliquent donc une vulnérabilité, même minime. En somme, nous pouvons définir la résilience d'un système spatial comme la capacité à prendre acte de(s) vulnérabilité(s) et d'évoluer, mais en y intégrant cette possibilité de mouvance vers un nouveau système différent de l'initial. Chaque territoire doit être reconnu comme en éternelle vulnérabilité maîtrisée. Par son impermanence, un territoire doit être étudié afin de diagnostiquer les événements anticipables pour actionner les jalons de la résilience territoriale.

La figure suivante représente l'approche d'un système spatial théorique schématique soumis, suite à divers aléas et impacts, à une ou plusieurs vulnérabilité(s). Suite au déploiement d'un élément déclencheur, le système réactif (naturellement – à long terme – ou suite aux habitants et élus) se transforme en territoire en transition. Une méthodologie réactive (par une adaptation spontanée) ou proactive (par une adaptation anticipée) lui permet alors de mettre en place des scénarii de résilience territoriale pour se diriger vers un système spatial éventuellement différent de l'initial.

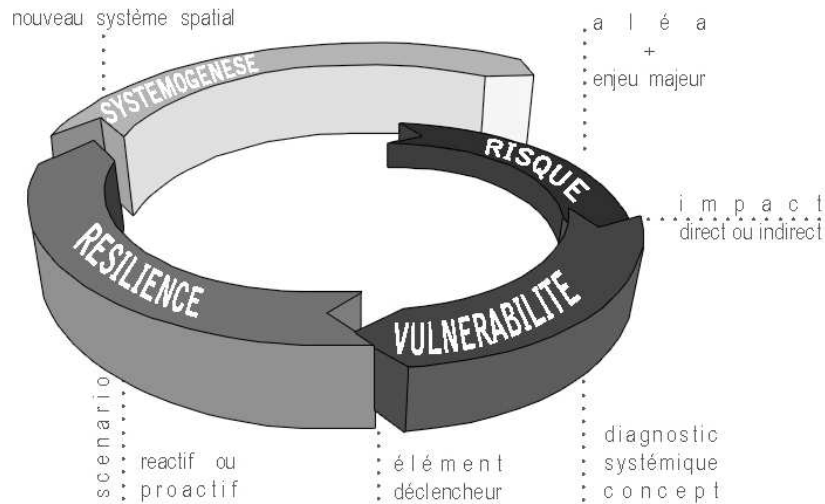


Figure 1 Schéma d'un système spatial théorique (CENCI, 2013)

Il convient maintenant de tester cette méthodologie sur le système spatial de Manchester. Ce territoire est parvenu à réduire profondément sa vulnérabilité post-industrielle par la mise en place de politiques de renouvellement et d'une reconversion qui ont favorisé un possible état de résilience. Il s'agit de comprendre comment un territoire, marqué par un passé industriel, a réussi à se redéployer positivement. Quelles méthodes, niveaux d'acteurs et outils ont permis une régénération territoriale ? Nous verrons dans quelles mesures les solutions mises en place à Manchester sont susceptibles de s'appliquer à notre territoire d'étude, le Val-de-Sambre et, plus particulièrement, l'agglomération de Charleroi. En effet, celle-ci a subi des vulnérabilités similaires, mais reste encore synonyme de pays sombre dans la conscience populaire.

Système spatial post-industriel mancunien : d'une vulnérabilité vers une régénération résiliente ? Méthodes et outils

Entre le XVIIIème et le XXème siècle, Manchester a « incarné l'archétype de la ville industrielle » avec l'arrivée de l'industrie textile. Évoluant de 43.000 habitants en 1773 à 1.430.000 habitants en 1900, puis régressant à 766.000 en 1931, la ville de Manchester est la première à souffrir de la désindustrialisation et du déclin démographique (phénomène de « shrinking city » traduit en « ville qui rétrécit »). Les acteurs locaux et gouvernementaux sont donc les premiers à chercher des solutions afin de désamorcer ce nouveau phénomène. (Sueur, 2011)

L'automatisation des processus de fabrication textile, la réduction conséquente du besoin de main-d'œuvre combiné à la concurrence des pays en développement marquent le début du déclin industriel de Manchester. Face à la protéiformité du système spatial industriel, Manchester se heurte ainsi, à l'instar d'autres territoires tels que la Ruhr, à une vulnérabilité nouvelle. Soucieux de résoudre ce problème, les pouvoirs publics organisent le